



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Une demande de dérogation mineure sera entendue à la séance régulière du Conseil municipal qui aura lieu le 6 octobre 2026, à 19h00, au Centre Lac-Brome, 270, rue Victoria à Lac-Brome.

Toute personne intéressée par cette demande est invitée à assister à cette séance et y présenter ses observations. La personne peut aussi soumettre ses commentaires ou observations au greffier, Me Owen Falquero, par écrit ou par courriel à greffe@lacbrome.ca, au plus tard à 12h, le 6 octobre 2026.

Dérogation mineure no. 684

14, rue Davignon, lot 4 266 419, zone URA-15-K15, District de Knowlton-Lakeside.

Nature et effets de la demande :

Demande visant à permettre la construction un bâtiment accessoire ayant une superficie de 79,6 mètres carrés.

Le paragraphe 6 de l'article 35 du règlement de zonage no 596 stipule que la superficie maximale pour un bâtiment accessoire est de 60 mètres carrés pour un terrain de moins de 3 000 mètres carrés.

Donné à Lac-Brome

Ce 17 septembre 2026

Owen Falquero, B.A., LL.B., J.D.

Avocat Greffier